MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES
MRC D'ANTOINE-LABELLE
PROVINCE DE QUÉBEC

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-des-Écorces tenue le lundi 9 décembre 2019 à la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville à 19h00.

Sont présents :	Pierre Flamand	Maire
	Serge Piché	Conseiller
	Alain Lachaine	Conseiller
	Éric Paiement	Conseiller
	Normand Bernier	Conseiller
	Pierre Lamoureux	Conseiller
	Yves Prud'homme	Conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire monsieur Pierre Flamand.

Est également présente Mme Linda Fortier, directrice générale et secrétaire-trésorière.

****

1. <u>OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET CONSTATATION DU QUORUM</u>

Le maire, M. Pierre Flamand, ouvre la séance à 19h00 et constate le quorum.

****

<u>RÉSOLUTION N^{O} 2019-12-7288</u>

2. <u>ACCEPTATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

ATTENDU que les membres du Conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour joint à l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire et qu'ils en ont pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alain Lachaine et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'avis de convocation qui a été signifié à tous les membres du Conseil présents sur le territoire de la Municipalité ainsi qu'à la séance, en conformité avec le *Code municipal* et d'approuver l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Acceptation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour
3. Présentation des prévisions budgétaires 2020
4. Transferts du surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2019
5. Adoption des prévisions budgétaires 2020
6. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022
7. Période de questions portant exclusivement sur les prévisions budgétaires 2020 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022
8. Levée de la séance

<u>ADOPTÉE</u>

****

3. <u>PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020</u>

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Linda Fortier, présente les prévisions budgétaires pour l'année 2020 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022.

****

<u>RÉSOLUTION N^{O} 2019-12-7289</u>

4. **<u>TRANSFERTS DU SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019</u>**

ATTENDU que la Municipalité disposera d'un surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2019 estimé à 659 333,00 $, incluant une somme de 7 160,00 $ représentant une proportion de 25% dédiée, et payable par l'ensemble des citoyens, au remboursement du règlement d'emprunt # 129-2010 pour le service d'égouts de l'Avenue de l'Église;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Pierre Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents de transférer le surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2019, par l'appropriation d'une somme de 7 160,00 $ et d'une somme de 294 355,00$, soit un total de 301 515,00 $, afin que cette somme totale soit transférée au surplus réservé à l'exercice financier 2020.

ADOPTÉE

****

RÉSOLUTION N^{O} 2019-12-7290

5. **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020**

Il est proposé par M. Normand Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires 2020, tel que plus amplement détaillées comme suit :

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

REVENUS

Taxe foncière – Sûreté du Québec	217 000 $
Taxe foncière – Quote-part MRCAL	172 083 $
Taxe foncière – Équipements supra-locaux	110 750 $
Taxe foncière générale	1 652 799 $
Taxe foncière I.N.R.	33 634 $
Tarification services municipaux :	
- Eau	178 602 $
- Égout	127 725 $
- Matières résiduelles	296 144 $
- Gestion des BFS	12 683 $
- Services de roulottes et 9-1-1	23 200 $
- Brancher Antoine-Labelle	166 621 $
- Taxe pour l'environnement	45 200 $
Tarification services de la dette :	
- Eau	150 328 $
- Égout	28 522 $
Paiements tenant lieu de taxes	52 815 $
Autres revenus et services rendus	538 075 $
Transferts gouvernementaux	349 198 $
TOTAL DES REVENUS	**4 155 379 $**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	926 141 $
Sécurité publique	816 648 $
Transport routier	1 014 914 $
Hygiène du milieu	1 111 607 $
Santé et bien-être	8 200 $
Aménagement, urbanisme et développement	194 772 $
Loisirs et culture	477 353 $
Frais de financement	82 476 $
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	**4 632 111 $**
AMORTISSEMENT	**(616 000 $)**
REMBOURSEMENT SUR DETTES À LONG TERME	**150 730 $**
TRANSFERT AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	**187 600 $**
TRANSFERTS AUX / DES SURPLUS AFFECTÉS	**43 284 $**
REMBOURSEMENTS AU FONDS DE ROULEMENT	**52 009 $**
AFFECTATION DU SURPLUS LIBRE	**(294 355 $)**
TOTAL DES DÉPENSES	**4 155 379 $**

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

REVENUS D'INVESTISSEMENT

Transferts gouvernementaux	2 527 487 $
Autres revenus	25 000 $
Financement à long terme	560 000 $
Emprunt au Fonds de roulement	202 400 $
TRANSFERT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	187 600 $
TRANSFERTS DE SURPLUS AFFECTÉS	42 500 $
TOTAL REVENUS D'INVESTISSEMENT	**3 544 987 $**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Administration générale	20 000 $
Sécurité publique	1 612 000 $
Voirie municipale	327 100 $
Hygiène du milieu	1333 609 $
Loisirs	252 278 $
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	**3 544 987 $**

Taux de taxe foncière générale 2020	0.78 $
Taux de taxe foncière I.N.R. 2020	0.1695 $
Paire de bacs	166.00 $
Réseau d'aqueduc	242.00 $
Réseau d'égout	195.00 $
Immobilisations des BFS	11.00 $
Dette eau potable – Secteur Lac-des-Écorces	223.00 $
Dette égout – Secteur Lac-des-Écorces	52.00 $
Dette eau potable – Secteur Val-Barrette	151.00 $
Dette égout – Secteur Val-Barrette	26.00 $
Taxe – Brancher Antoine-Labelle	
- Pour les immeubles évalués à 20 000$ et plus	103.00 $
- Pour les immeubles évalués à moins de 20 000$	30.00 $
Taxe pour l'environnement – par matricule imposable	20.00 $
Compensation pour roulottes	50.00 $
Secteur 911	25.00 $

Il est également résolu :

QUE les taxes et compensations calculées en conséquence soient prévues au règlement numéro 235-2020 à être adopté;

DE DISTRIBUER gratuitement à chaque contribuable les prévisions budgétaires pour l'année 2020, conformément à l'article 957 du *Code municipal*.

ADOPTÉE

****

RÉSOLUTION N^O^ 2019-12-7291

6. **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2020, 2021 ET 2022**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 953.1 du *Code municipal,* le conseil municipal doit adopter un programme triennal d'immobilisations de la Municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Éric Paiement et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité de Lac-des-Écorces pour les années 2020, 2021 et 2022, le tout tel que décrit comme suit :

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020, 2021 et 2022				
Travaux et acquisitions	**Mode de financement**	**2020**	**2021**	**2022**
Projet d'affichage uniformisé	Fonds général / Surplus		5 000 $	
Réfection de la toiture HV	Fonds général / Surplus		30 000 $	35 000 $
Système téléphonique IP	Fonds général / Surplus	20 000 $		
Bornes de recharge électrique	Fonds général / Subvention		15 000 $	15 000 $
Véhicules électriques	Fonds général / Subvention			50 000 $
Remplacement des bunkers	Fonds général / Surplus	6 400 $	6 500 $	6 500 $
Boyaux d'incendie	Fonds général	5 600 $		
Construction d'une caserne	Règlement d'emprunt / Subvention	1 600 000 $		
Remplacement unité d'urgence	Règlement d'emprunt			180 000 $
Défibrillateur HV	Fonds général / Surplus			1 600 $
Chemins (pour seuil minimal)	Fonds général / Surplus	211 500 $	150 000 $	150 000 $
Chipper Vermeer	Fonds de roulement	36 300 $		
Équipements 10 roues neige	Fonds de roulement	75 000 $		
Remplacement quai secteur LDÉ	Fonds général	4 300 $		
TECQ 2019-2023 Avenue des Saules	TECQ	449 000 $		
TECQ 2019-2023 Boul. St-François	TECQ	812 000 $		
TECQ 2019-2023 Révision plan d'intervention	TECQ	20 000 $		
TECQ 2019-2023 Inspection télévisée	TECQ	51 109 $		
Purge, Purge Bosquet	Fonds général / Surplus	1 500 $		
Compteurs d'eau	Fonds général / Surplus			4 500 $
Centre de glisse	Fonds de roulement / Subvention	237 878 $		
Sentier de raquettes	Subvention / Surplus			50 250 $
Piste BMX secteur VB	Subvention / Surplus		13 425 $	13 422 $
Asphalte patinoire secteur VB	Subvention / Surplus		14 500 $	14 500 $
Bandes de patinoire secteur VB	Subvention / Surplus		24 500 $	24 500 $

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020, 2021 et 2022				
Travaux et acquisitions	**Mode de financement**	**2020**	**2021**	**2022**
Skatepark au dôme	Fonds général / Subvention		9 975 $	
Réfection tennis secteur VB	Fonds général / Subvention	14 400 $		
Construction biblio secteur LDÉ	Fonds général / Subvention		450 000 $	
Total		**3 544 987 $**	**718 900 $**	**545 272 $**
GRAND TOTAL (3 ans) :			**4 809 159 $**	

ADOPTÉE

****

7. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020 ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2020, 2021 ET 2022

****

RÉSOLUTION N^{O} 2019-12-7292

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Yves Prud'Homme et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 19h35.

ADOPTÉE

****

_____
Pierre Flamand
Maire

_____
Linda Fortier
Secrétaire-trésorière et directrice générale

Je, Pierre Flamand, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

_____
Pierre Flamand
Maire